

tenue sous la présidence de Madame MEUNIER-GARNER, assisté(e)
de Madame ACHE et Madame BECIRSPAHC, Conseillers
En présence de Madame DUCHESNE, Rapporteuse publique
Madame DANGENG, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2400627	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHC
Titre de l'affaire	La SARL POLE DE SANTE LA REVISCOLADA demande au tribunal de prononcer le remboursement d'un crédit de taxe sur la valeur ajoutée dont elle estime disposer au titre du mois de mars 2023 pour un montant de 205 000 euros	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SARL POLE DE SANTE LA REVISCOLADA	CABINET D'ETUDES JURIDIQUES - ME GROUSSET (Cour)
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
02)	DOSSIER N° 2401140	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHC
Titre de l'affaire	La COMMUNE DE SABRES demande au tribunal de condamner la SARL Leyre Tourisme à lui verser la somme de 6 616,44 euros au titre de son occupation irrégulière du domaine public jusqu'au 30 juin 2023 après résiliation du bail emphytéotique le 31 mars 2023 et la somme de 13 267 euros au titre de l'indemnisation de son préjudice tiré de l'impossibilité d'exploiter le domaine de Peyricat pour la saison été 2023	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	COMMUNE DE SABRES	JURISREFLEX (Cour)
Défendeur	SARL LEYRE TOURISME	SCP DELAVALLADE - RAIMBAULT
03)	DOSSIER N° 2301092	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	Mme Véronique I. demande au tribunal de condamner le Centre hospitalier d'Oloron Sainte Marie à lui verser la somme brute de 16 617, 29 euros au titre de son préjudice financier	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame I. Véronique	CARLINI ET ASSOCIES (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER D'OLORON-SAINTE-MARIE	HOUDART & ASSOCIES

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2302987	RAPPORTEUR: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	Mme Nadine E. et M. Jean-Noël F., agissant en qualité de représentant légaux de leur fils mineur François F., demandent au tribunal d'annuler la décision du 7 juillet 2023 par laquelle le proviseur de la cité scolaire Gaston Fébus d'Orthez a prononcé à son encontre une sanction d'exclusion de 5 jours avec sursis au titre de l'année scolaire 2023-2024.	
Demandeur	Nom des parties Madame E. Nadine Monsieur F. Jean-Noël Monsieur F. François	Représentants des parties SOCIETE D'AVOCATS CADRAJURIS (Cour) SOCIETE D'AVOCATS CADRAJURIS (Cour) SOCIETE D'AVOCATS CADRAJURIS (Cour)
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX	
05)	DOSSIER N° 2400465	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	La SARL SABATHE et FILS demande au tribunal de prononcer la décharge des rappels de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) auxquels elle a été assujettie au titre des années 2018 à 2020 et de taxe sur les véhicules de sociétés (TVS) auxquels elle a été assujettie au titre des années 2018 à 2021	
Demandeur	Nom des parties SARL SABATHE & FILS	Représentants des parties Maître BOUFFARD Jérôme
Défendeur	DIRECTION DE CONTRÔLE FISCAL OCCITANIE	
06)	DOSSIER N° 2400814	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	La SARL PECHERIE ULLA demande au tribunal de prononcer la décharge des cotisations d'impôt sur les sociétés (IS) auxquelles a été assujettie au titre des exercices clos entre 2016 et 2018 et de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu des non-résidents qui lui a été réclamée au titre des années 2016 à 2018	
Demandeur	Nom des parties SARL PECHERIE ULLA	Représentants des parties CABINET FIDAL BAYONNE
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

09 heures 30

07)	DOSSIER N° 2501187	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	M. Houcine A. demande au tribunal d'annuler la décision du 5 mars 2025 prise par la préfète des Landes portant rejet de sa demande de regroupement familial au bénéfice de son épouse, Mme Houda KASBI	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur A. Houcine	Maître EBERHARD Pauline (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	
08)	DOSSIER N° 2500401	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	M. Chadi E. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 256400106 du 7 février 2025 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant tout retour sur le territoire français pour une durée de 2 ans	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur E. Chadi	Maître MOURA Henri (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
09)	DOSSIER N° 2500843	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	M. Ali M. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 256400181 du 27 février 2025 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant tout retour sur le territoire français pour une durée de 2 ans	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur M. Ali	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

09 heures 30

10)	DOSSIER N° 2500454	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	Mme Awatif E. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2025-01-14 du 14 janvier 2025 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et lui interdisant tout retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame E. Awatif	Maître BEDOURET Elodie (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
11)	DOSSIER N° 2303143	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	M. Claude H. et Mme Brigitte H. demandent au tribunal de prononcer la décharge des cotisations d'impôt sur le revenu (IR) auquel ils ont été assujettis au titre des années 2018 à 2020	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et Madame H. Claude et Brigitte	Monsieur et Madame H. Claude et Brigitte
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
12)	DOSSIER N° 2400533	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	M. et Mme Charles et Brigitte G. demandent au tribunal de prononcer la décharge des cotisations d'impôt sur le revenu (IR) et de prélèvements sociaux (PS) mis à leur charge au titre des années 2018 à 2020	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et Madame G. Charles et Brigitte	Monsieur F. Philippe
Défendeur	DIRECTION DE CONTRÔLE FISCAL OCCITANIE	

09 heures 30

13)	DOSSIER N° 2400926	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
-----	--------------------	------------------------------------

Titre de l'affaire M. José F., incarcéré au centre pénitentiaire de Tarbes, demande au tribunal d'annuler la décision en date du 4 avril 2024 prise par le chef du bureau de la gestion des détentions portant transfert au centre pénitentiaire de Muret

Nom des parties

Demandeur Monsieur F. José

Défendeur MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Représentants des parties

Monsieur F. José

Arrêté le 19/10/2026

Le président du tribunal